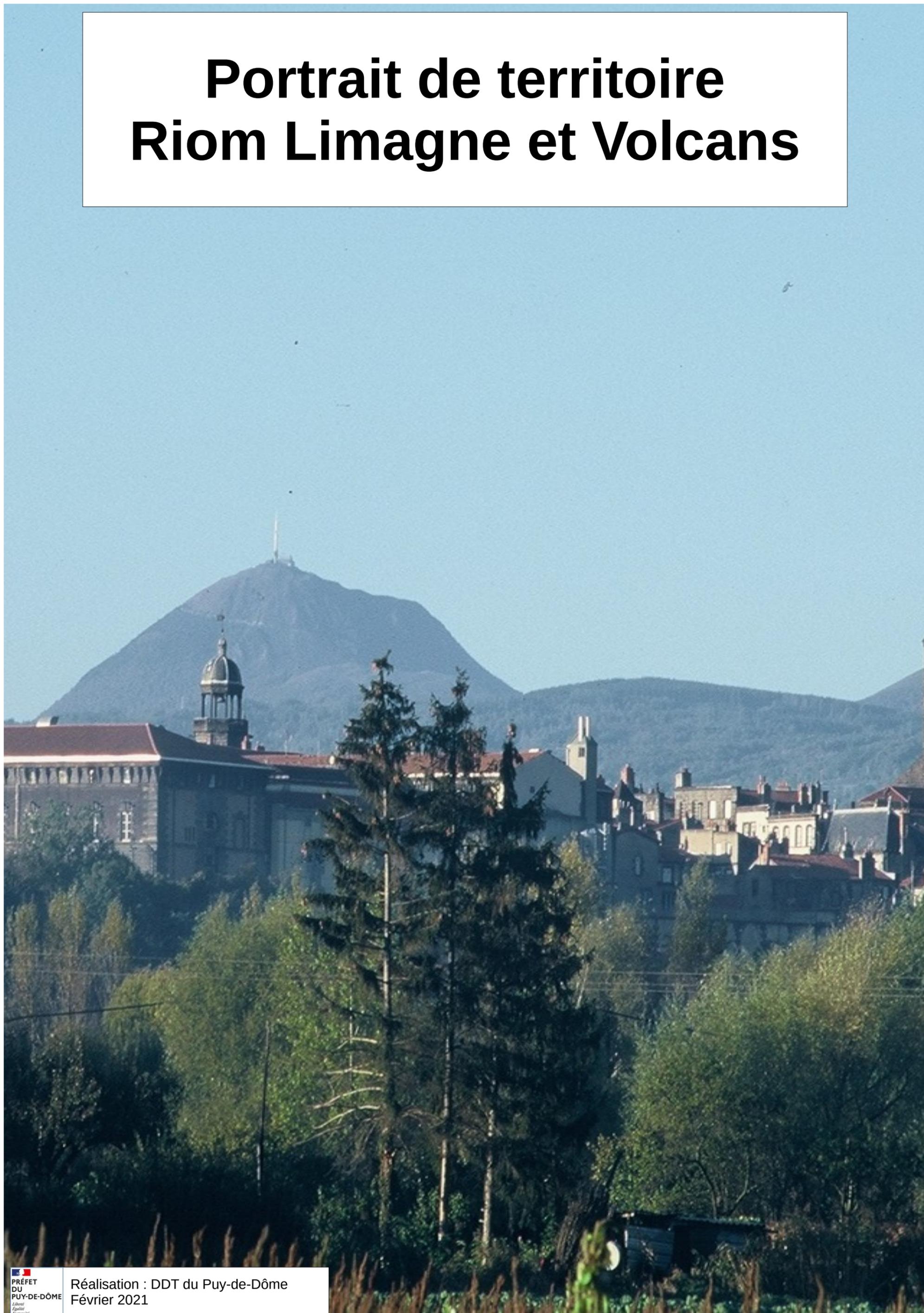


Portrait de territoire Riom Limagne et Volcans



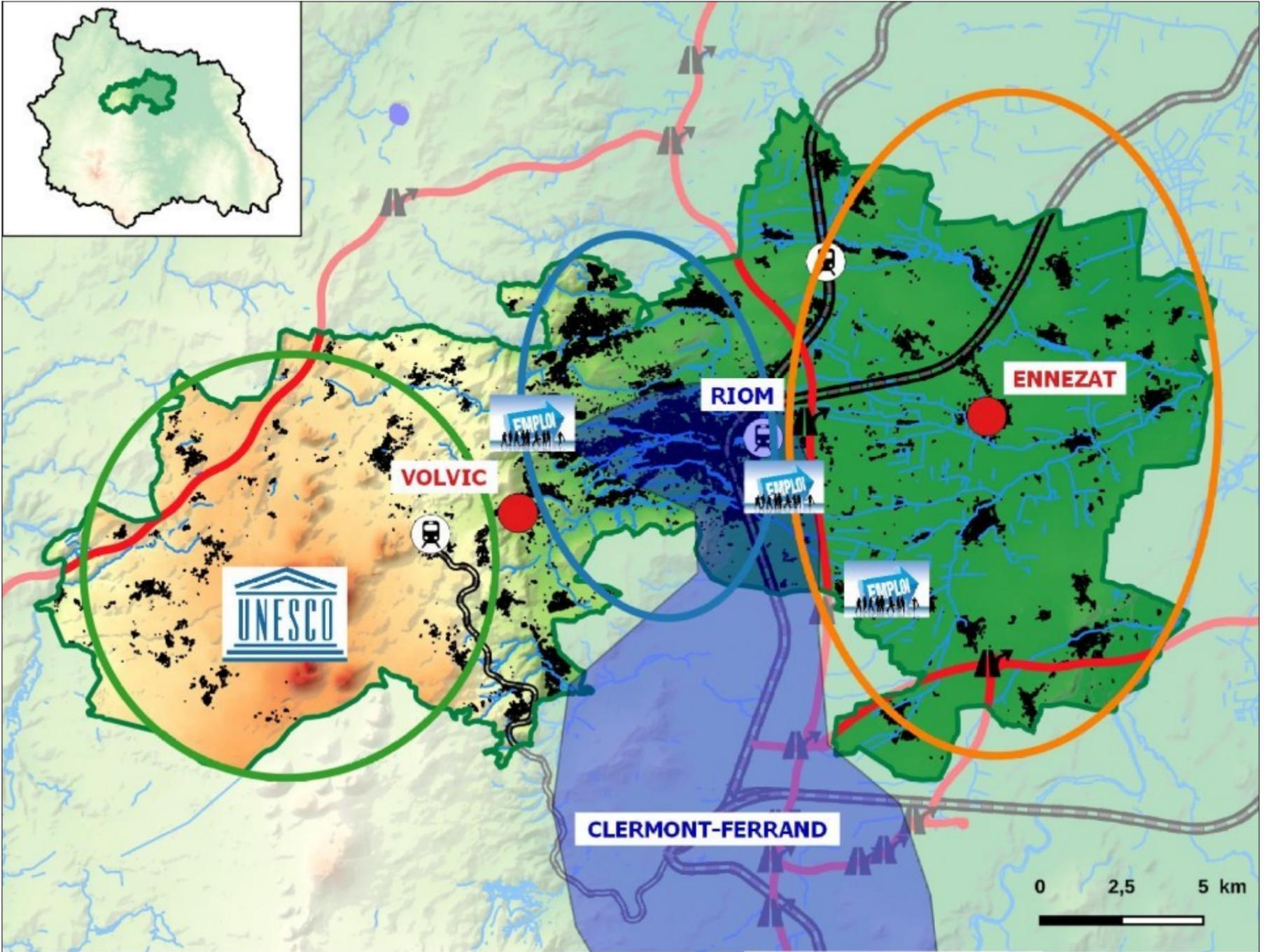
Sommaire

Atlas cartographique	3
Synthèse	4
Fonctionnement global du territoire	
Géographie	5
Un territoire urbain entre plaine fertile et volcans	
Démographie	6
Un territoire attractif	
Logement	7
Un parc de logements diversifié	
Emploi	8
Une économie dynamique	
Armature territoriale	9
Les pôles et bassins de vie	
Mobilité	10
Un territoire aux portes de l'agglomération clermontoise	
Énergie	11
Le transport : l'enjeu environnemental du territoire	
Biodiversité	12
Un territoire très contrasté entre forêt dans la chaîne des puys et grande culture en plaine	
Agriculture	13
Prairies sur les volcans puis vignes et grandes cultures dans la plaine, séparées par la « ville »	

Atlas cartographique



Fonctionnement global du territoire



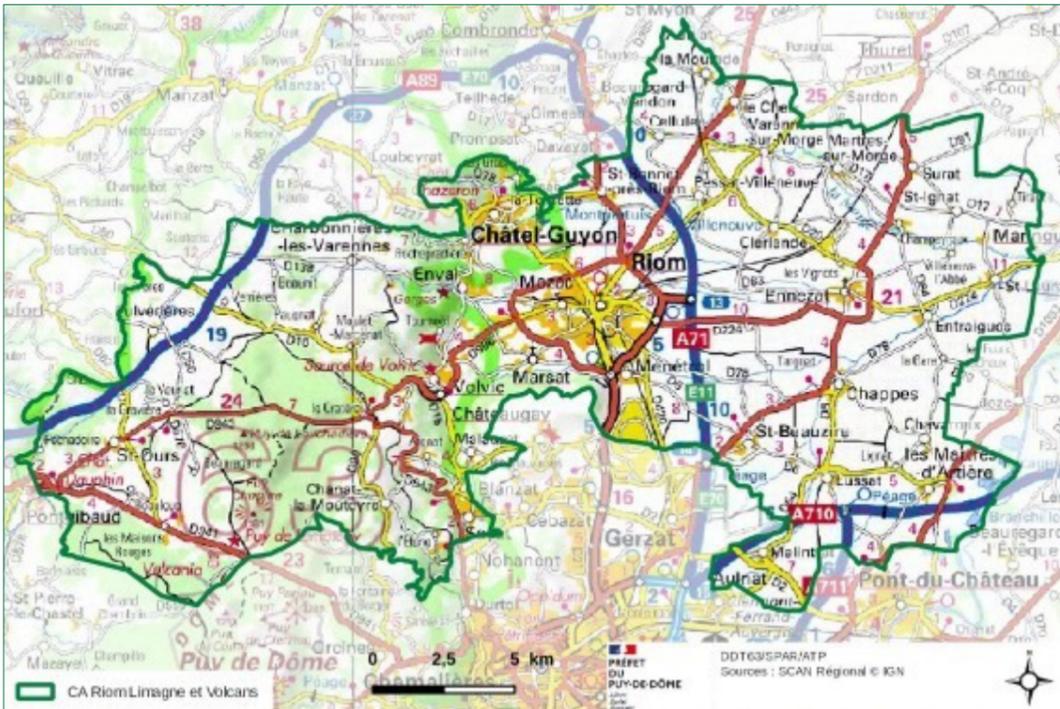
<ul style="list-style-type: none">  Chaîne des Puys : <ul style="list-style-type: none"> - terre d'élevage - patrimoine naturel remarquable - zone touristique - faible densité de population - Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne  Secteur urbanisé : <ul style="list-style-type: none"> - territoire dense - zone riche en emplois - forte présence de services et équipements - territoire bien desservi  Plaine de Limagne : <ul style="list-style-type: none"> - terre à forte valeur agronomique - présence de Limagrain, 3ème semencier mondial - gain démographique important 	<ul style="list-style-type: none">  CA Riom Limagne et Volcans  Coeur métropolitain (SCoT)  Pôle de vie (SCoT)  Cours d'eau  Plan d'eau  Bâti  Autoroutes  Echangeurs  Voies ferrées  Gare  Pôle d'emplois
--	--


 DDT63/SPAR/ATP
 Sources : © IGN-BD ORTHO® 2016,
 MNT-CRAIG,



Un territoire urbain entre plaine fertile et volcans

Aménagement du territoire

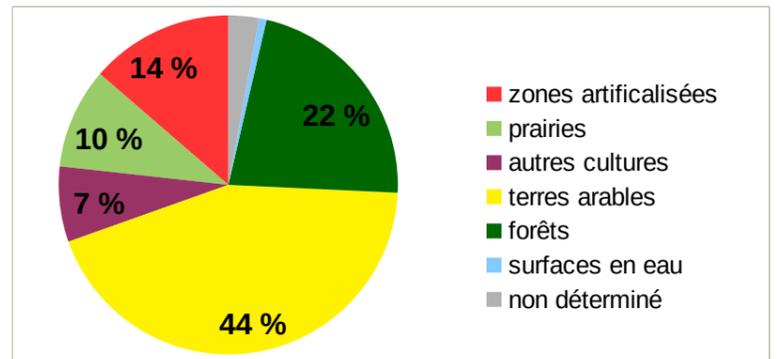


Chiffres clés :

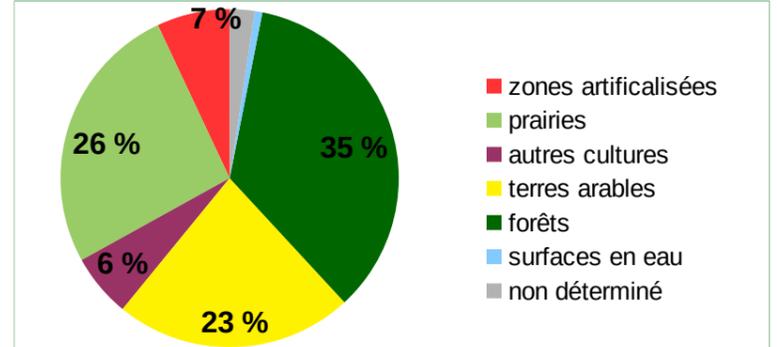
Nombre de communes : 31
 Population : 67.028 hab. en 2017
 Superficie : 406 km² (40 600 ha)
 Densité : 165 hab/km² (dep : 82 hab/km²)

Occupation du sol

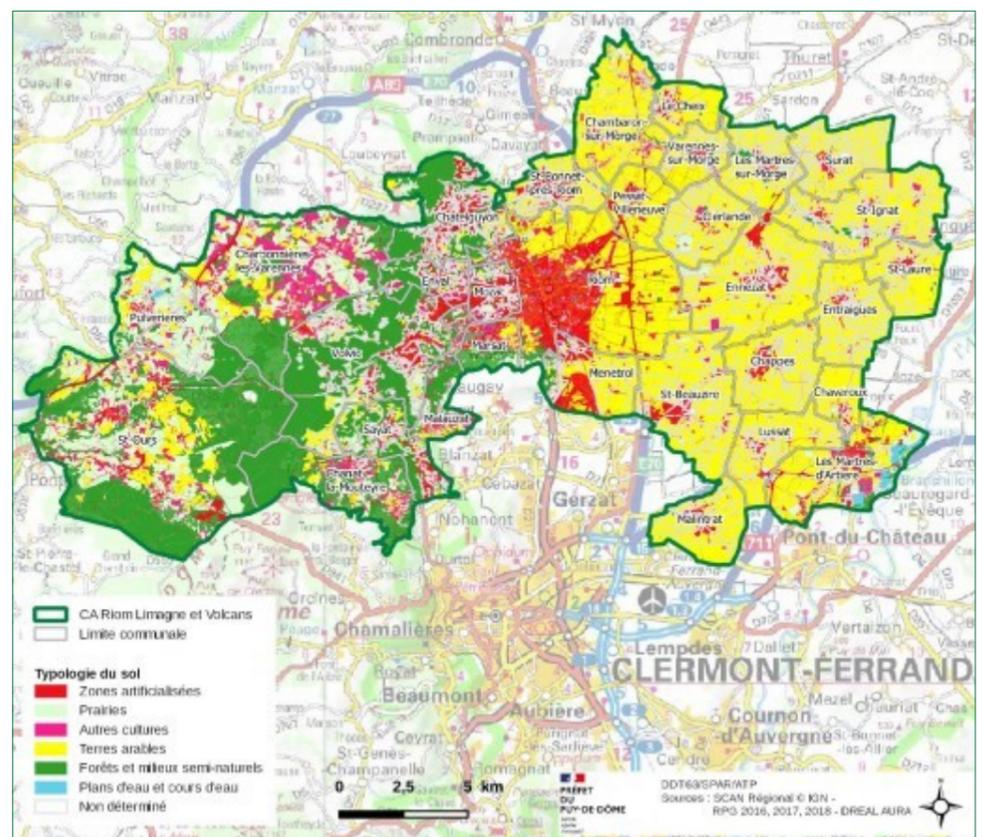
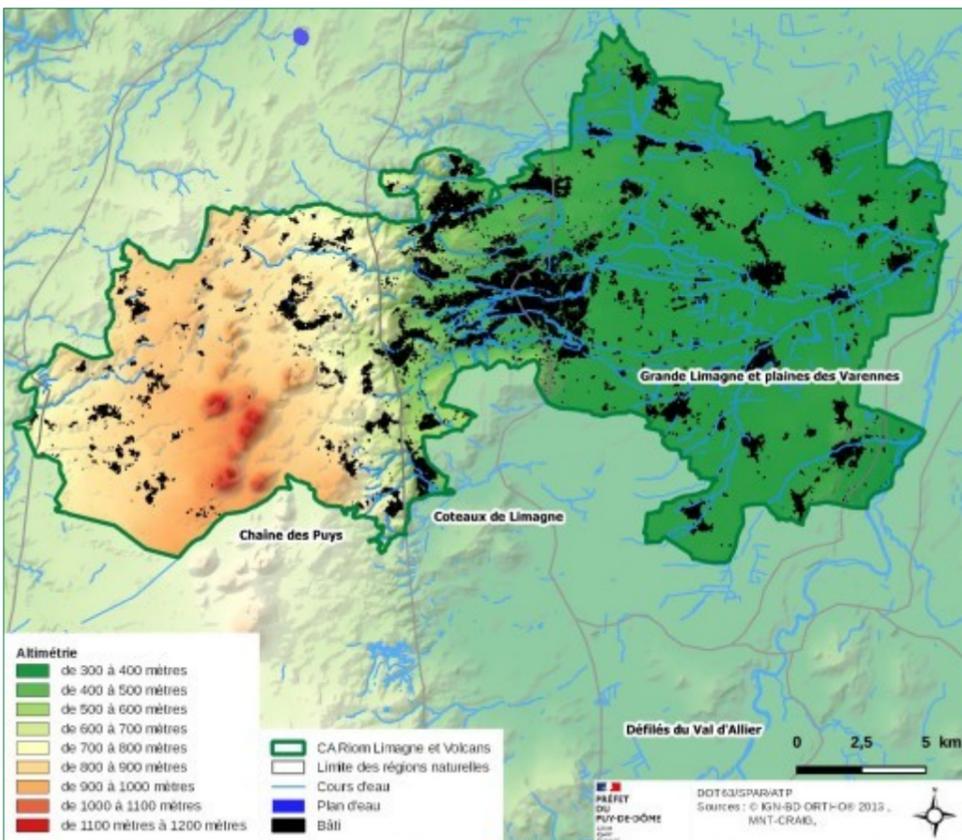
EPCI



Département

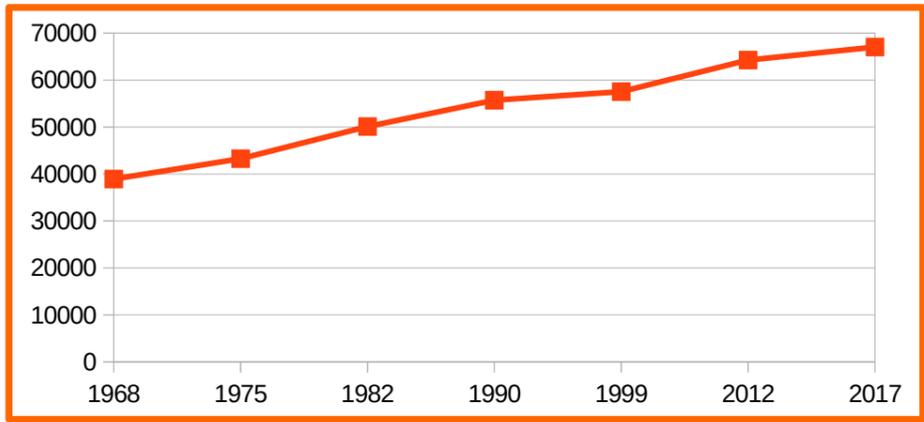


Relief et hydrographie

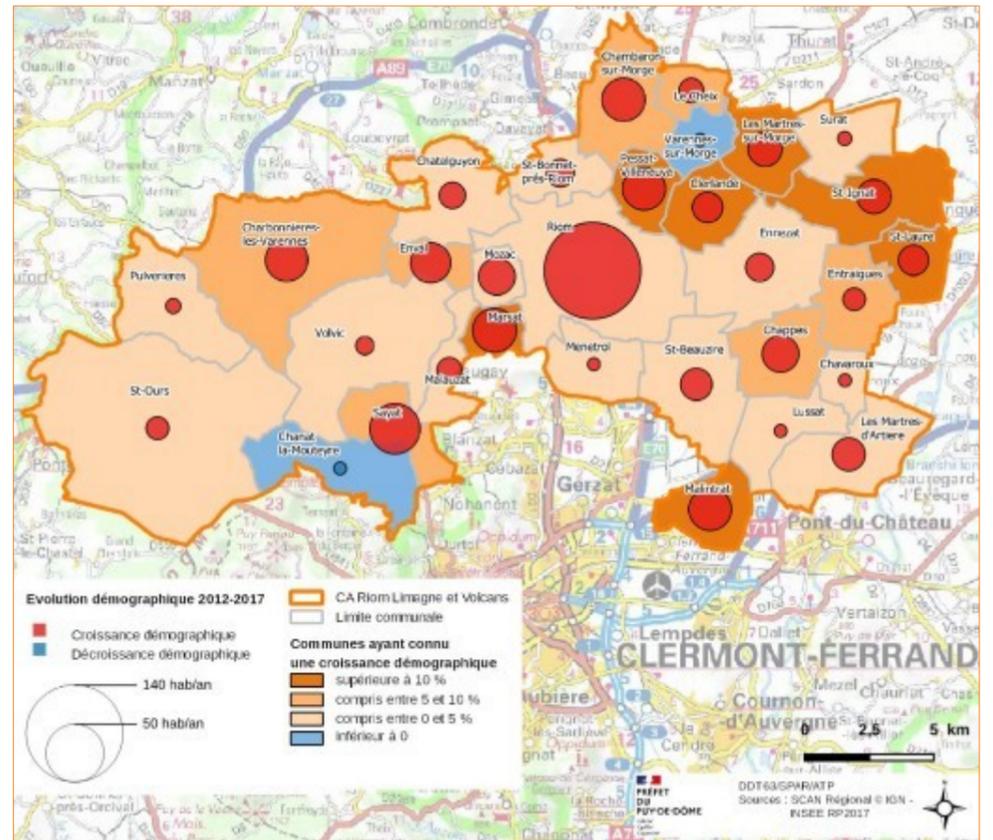




Un territoire attractif



Evolution démographique 2012-2017



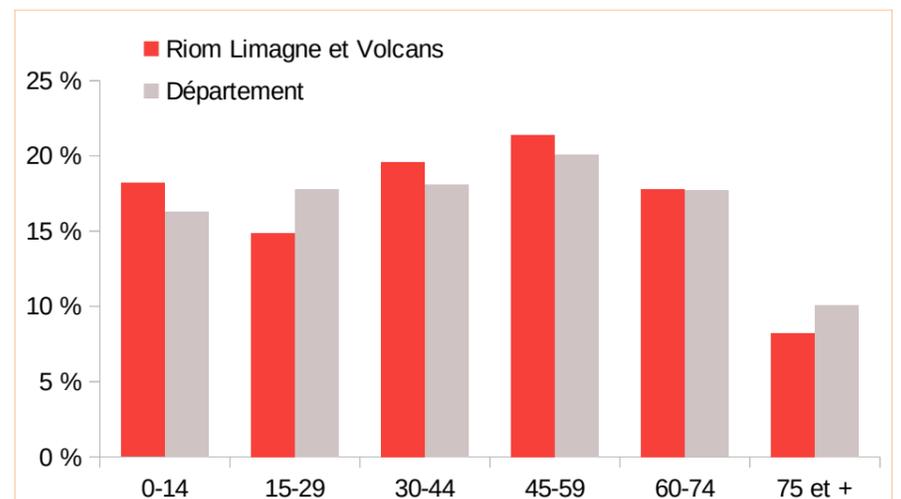
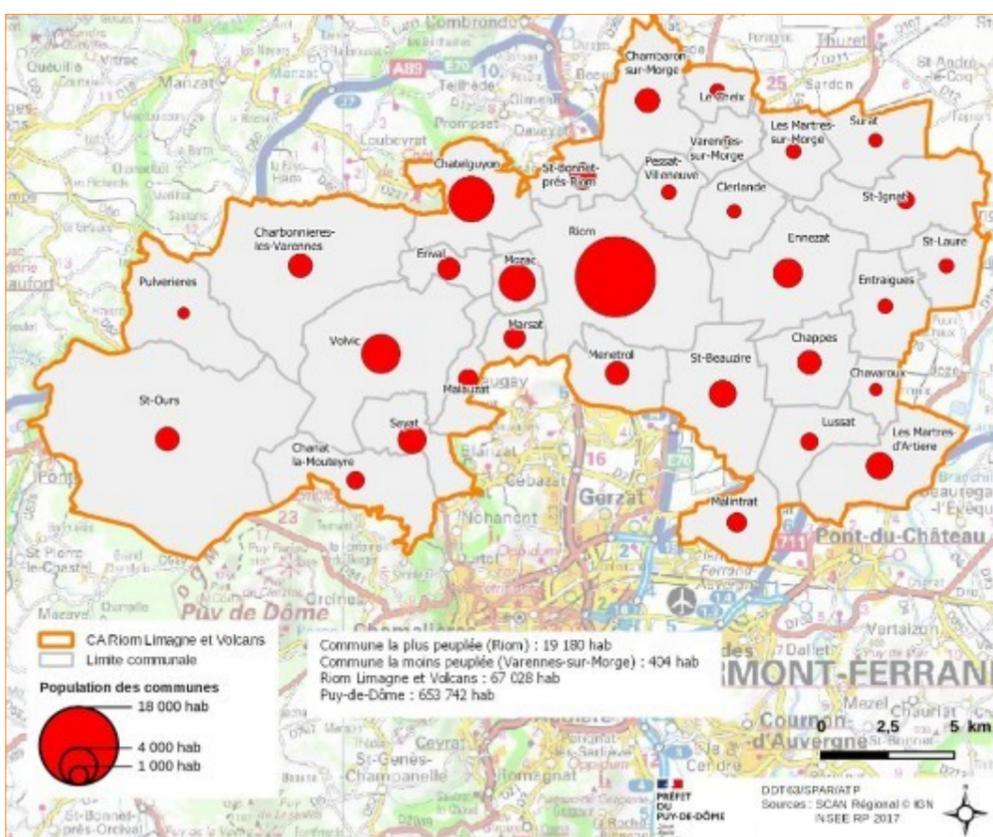
La communauté d'agglomération a vu sa population augmenter de manière régulière depuis 1968 passant de 38 932 habitants à 67 028 habitants en 2017.

Cette croissance bénéficie à la quasi-totalité des communes du territoire.

Plus de la moitié de la population se concentre dans le triangle Volvic – Riom – Châtel-Guyon mais le poids des communes périphériques, notamment à l'est, tend à augmenter ces dernières années.

Tranches d'âge

Répartition de la population



Le territoire est plutôt jeune. La part des jeunes de 14 ans ou moins est plus élevée que pour le département tandis que la part de personnes âgées de 75 ans ou plus est moins élevée que la moyenne départementale.

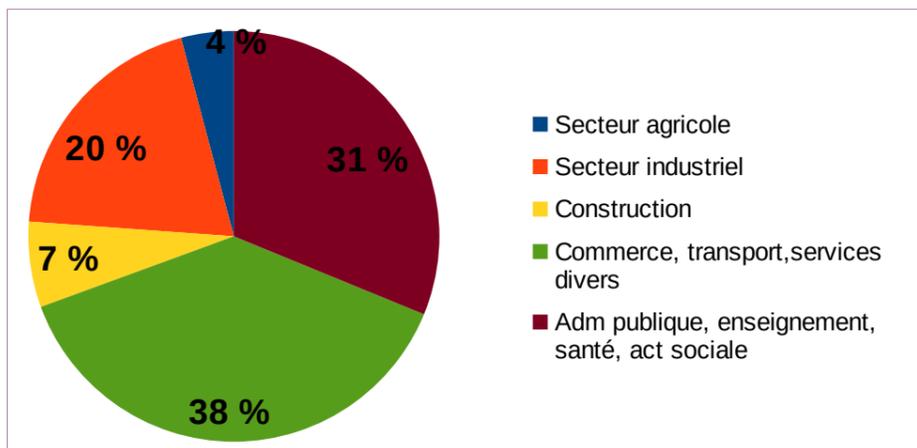
$$\text{indice de jeunesse} = \frac{\text{nombre de personnes de - de 20 ans}}{\text{nombre de personnes de + de 60 ans}}$$

L'indice de jeunesse est de 1,02. Le territoire compte donc autant de personnes de moins de 20 ans que de personnes de plus de 60 ans. L'indice de jeunesse du département est de 0,81.

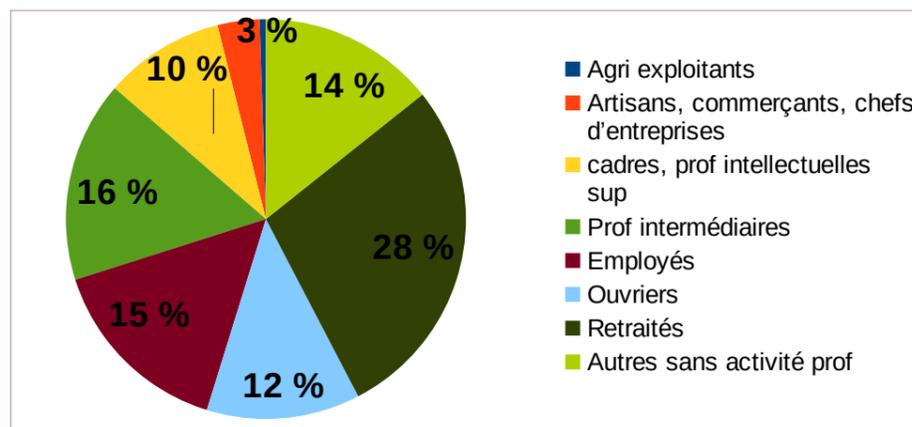


Une économie dynamique

Emploi sur l'EPCI



Catégories socio-professionnelles des habitants de l'EPCI

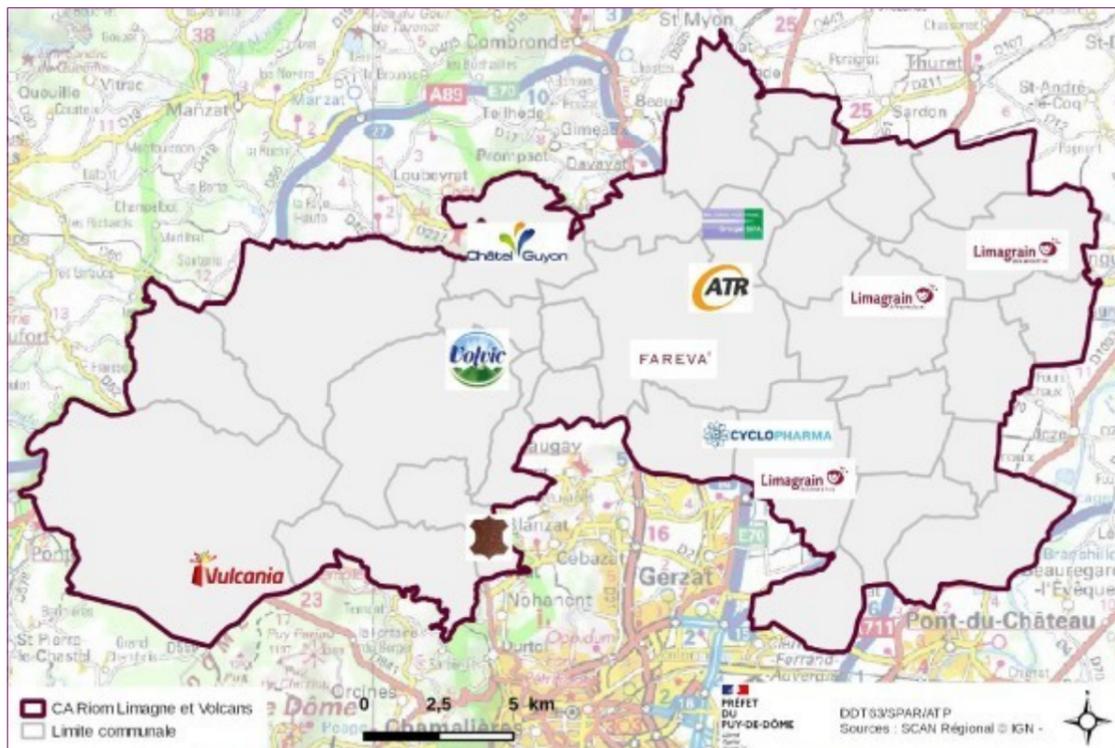


Grandes entreprises et installations locales

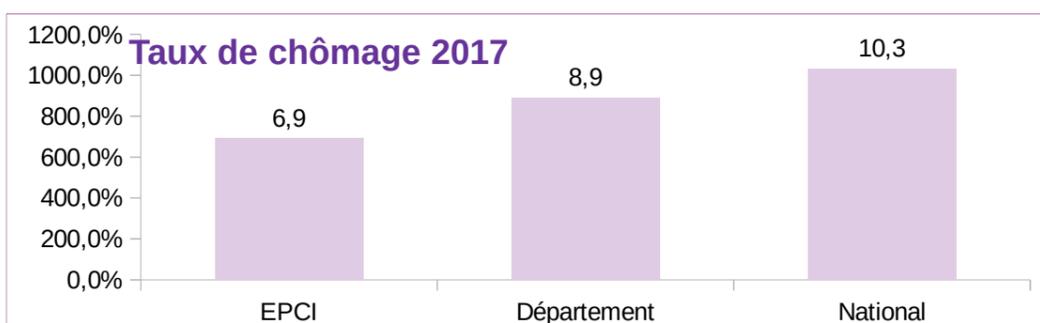
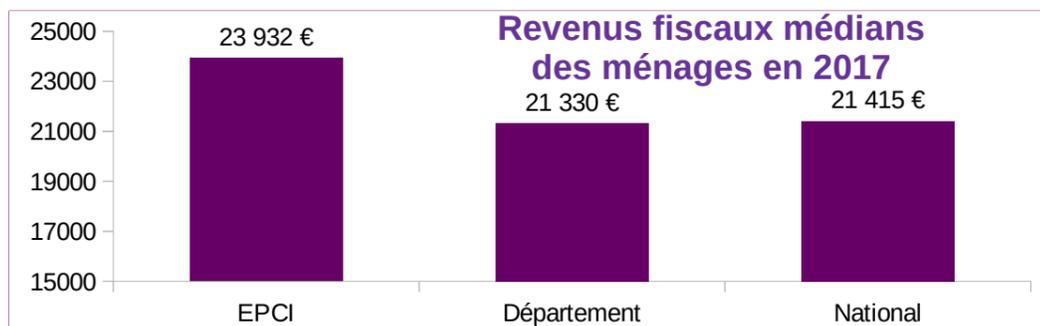
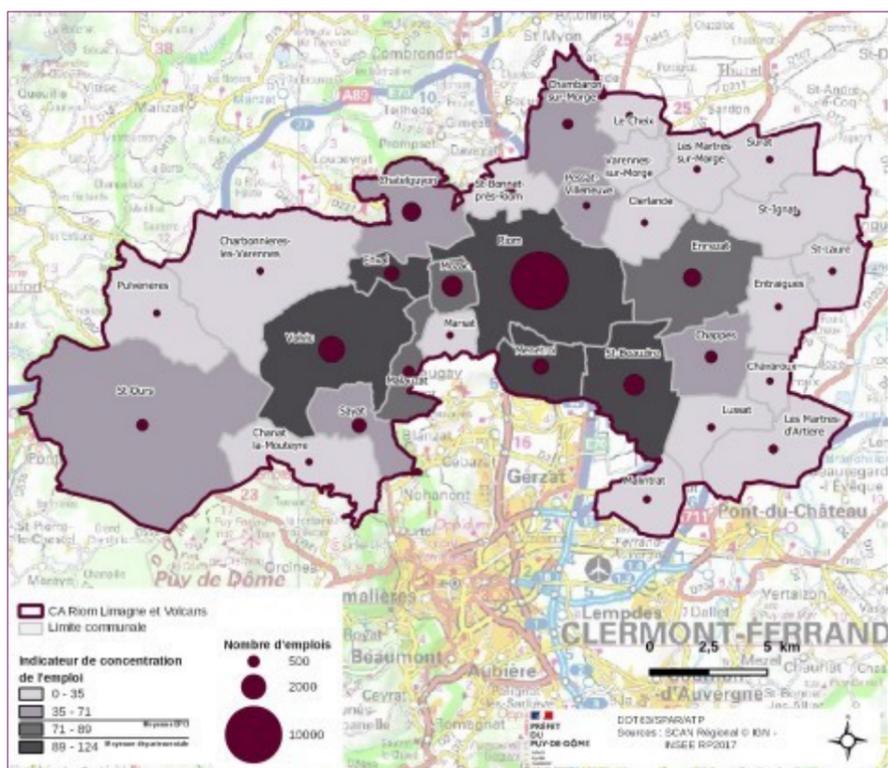
Les deux entreprises emblématiques du territoire sont le groupe Limagrain basé à Ennezat, Saint-Beauzire et Saint-Ignat ainsi que les eaux de Volvic dans la commune du même nom.

On recense également plusieurs autres entreprises de plus de 100 salariés : Fareva à Riom, le bio-pôle de Saint-Beauzire ou encore la maroquinerie de Sayat.

A noter la présence d'un site de thermalisme à Châtel-Guyon et d'un site touristique majeur avec le parc Vulcania à Saint-Ours-les-Roches (plus de 300.000 visiteurs par an).



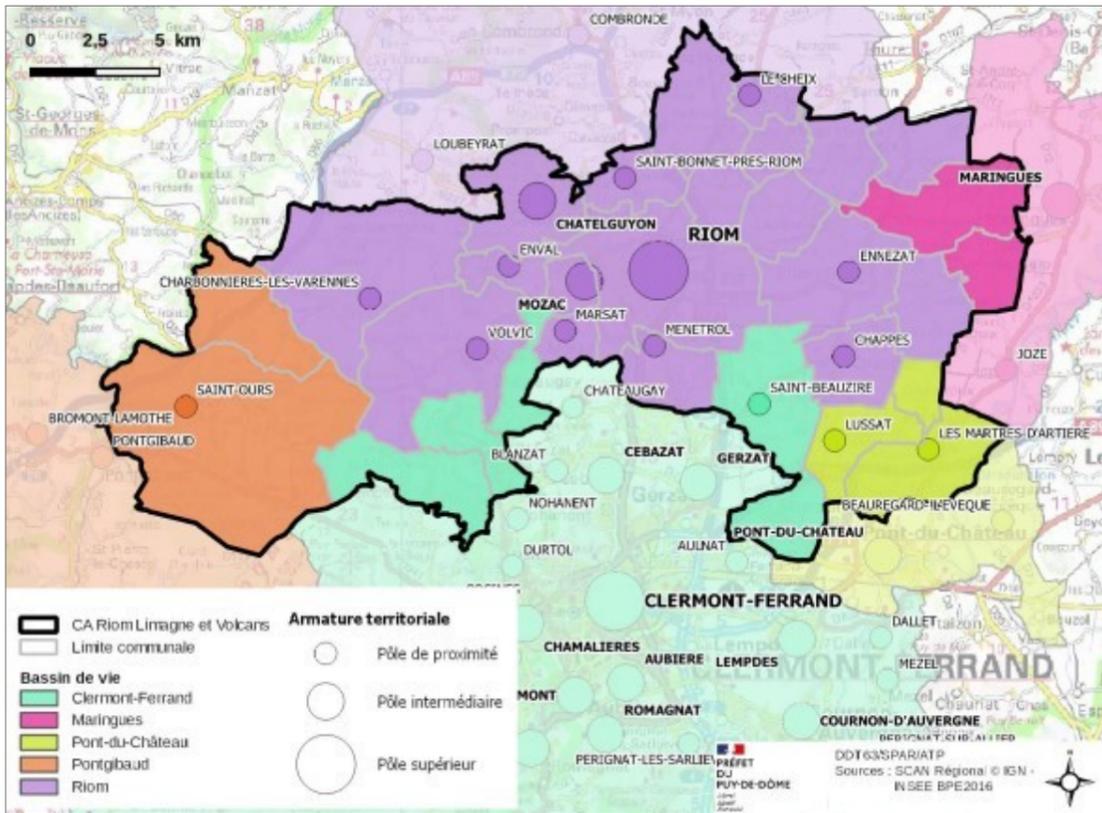
Répartition de l'emploi



Le revenu médian des ménages fiscaux est supérieur au niveau départemental. L'importance de l'emploi sur le territoire induit un taux de chômage (données INSEE) inférieur à la moyenne départementale et nationale.



Les pôles et bassins de vie



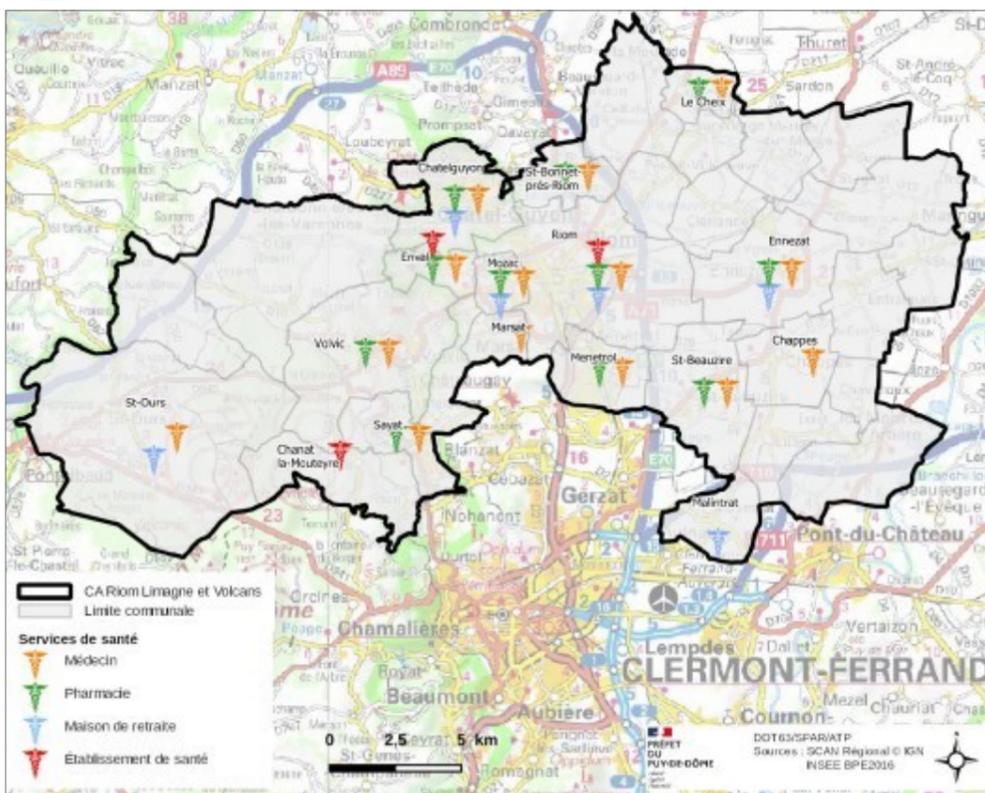
Pour définir l'armature territoriale, l'INSEE s'appuie sur les équipements des communes et distingue 3 niveaux d'équipements : proximité, intermédiaire et supérieur.

Une commune doit disposer de la moitié des équipements d'un niveau pour être considérée comme pôle de cette catégorie.

La majeure partie du territoire est sous l'influence de la commune de Riom mais plusieurs communes en bordure du territoire sont sous l'influence de pôles de rang intermédiaires situés en dehors du territoire tels que Pontgibaud à l'ouest ou Maringues et Pont-du-Château à l'est. Mais également sous influence de Clermont-Fd, pôle de rang supérieur, de part sa proximité.



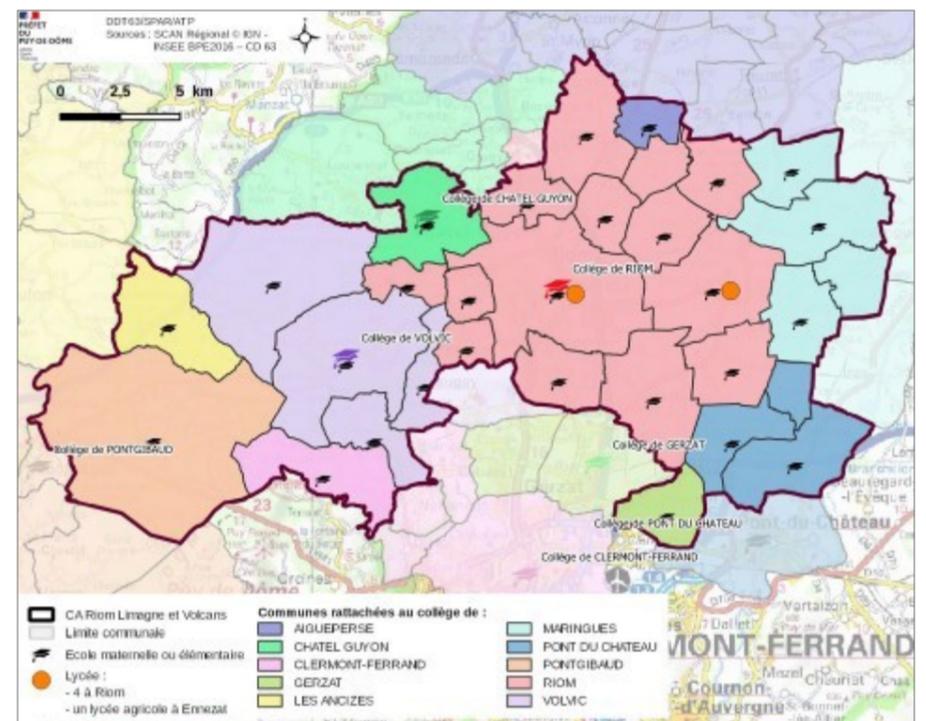
Santé



On recense 68 médecins et 25 pharmacies répartis sur le territoire. Celui-ci présente donc une offre de 1 médecin pour 960 habitants (1 médecin pour 1000 habitants pour le Puy-de-Dôme).

Les lycées de rattachement sont Jeanne d'Arc, Blaise Pascal et Ambroise Brugière à Clermont-Fd pour les communes de Chanat-la-Mouteyre, Lussat, Chavaroux, Les Martres-d'Artière, Malintrat et Sayat ; et Claude et Pierre Virlogeux et lycée technique Pierre Mendès France à Riom pour l'ensemble des autres communes.

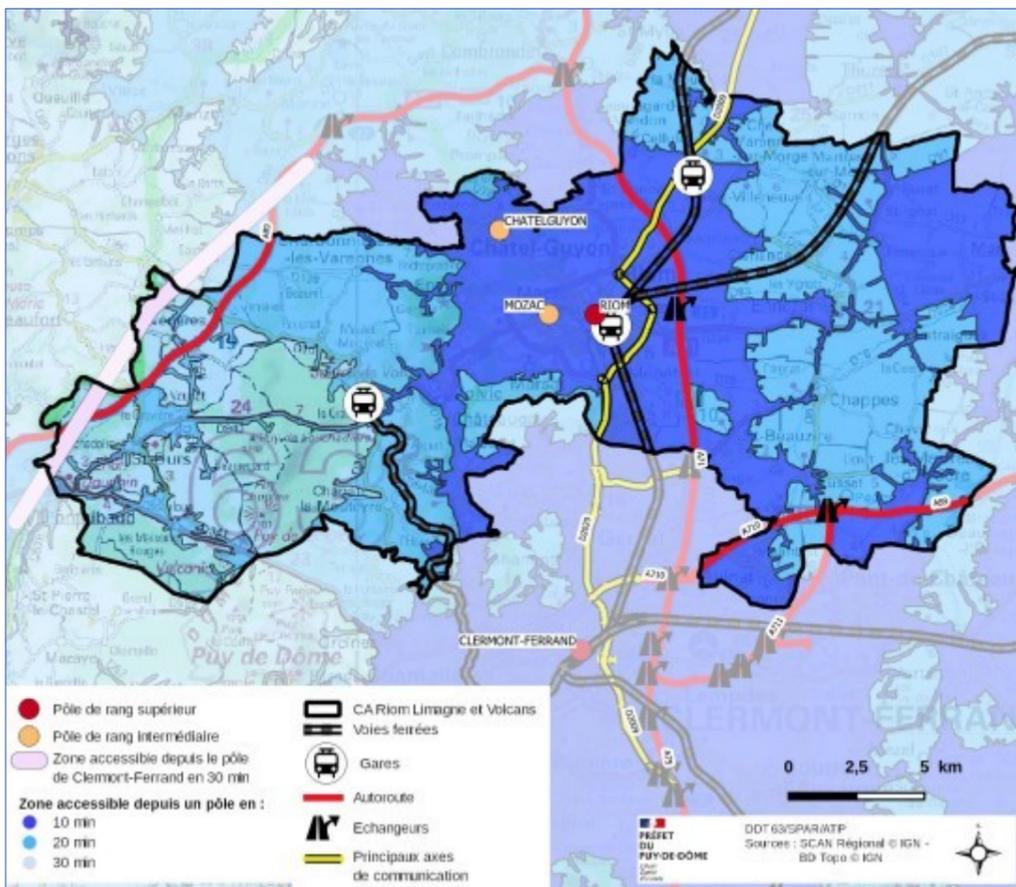
Enseignement





Un territoire aux portes de l'agglomération Clermontoise

Isochrones à 30 minutes en voiture depuis Riom ou Clermont-Ferrand



Selon l'Enquête Déplacements Grand Territoire de 2012, 31 % des déplacements (tous motifs) des habitants de l'EPCI se font avec la métropole de Clermont-Ferrand (soit 78.000 déplacements quotidiens). La totalité du territoire est situé à moins de 30 min de Riom.

Transports en commun

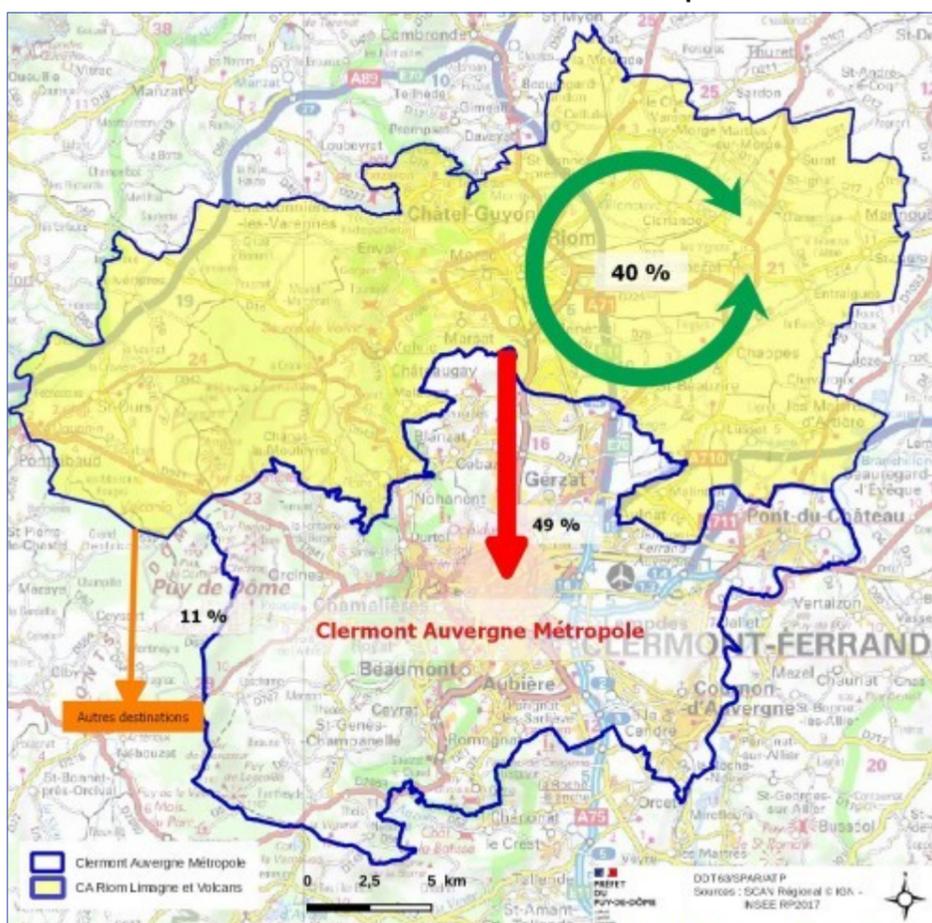
- Le territoire est desservi par :
- 1 ligne Intercité entre Paris et Clermont-Ferrand avec un arrêt à la gare de Riom – Châtel-Guyon.
 - 3 lignes TER :
 - Clermont-Fd/Moulins-sur-Allier avec la gare de Riom – Châtel-Guyon,
 - Clermont-Fd/Montluçon avec les gares de Riom – Châtel-Guyon et Pontmort
 - Clermont-Fd/Volvic avec la gare de Volvic
 - 3 lignes du réseau interurbain de la Région qui desservent Enval/Volvic, Châtel-Guyon et Ennezat.
 - 4 lignes du réseau RLV mobilités géré par la communauté d'agglomération.

Autres mobilités

Covoiturage : 9 aires d'intérêt local labellisées et 1 aire de 60 places aménagée sur la ZA. des Portes de Riom.
 Véhicule propre : aide à l'achat.
 Pôle d'échanges intermodal : aménagé en gare de Riom.
 Vélo : un service de location de VAE RLV'Lo, aide à l'achat de VAE et un abri à vélos fermé à la gare de Riom.

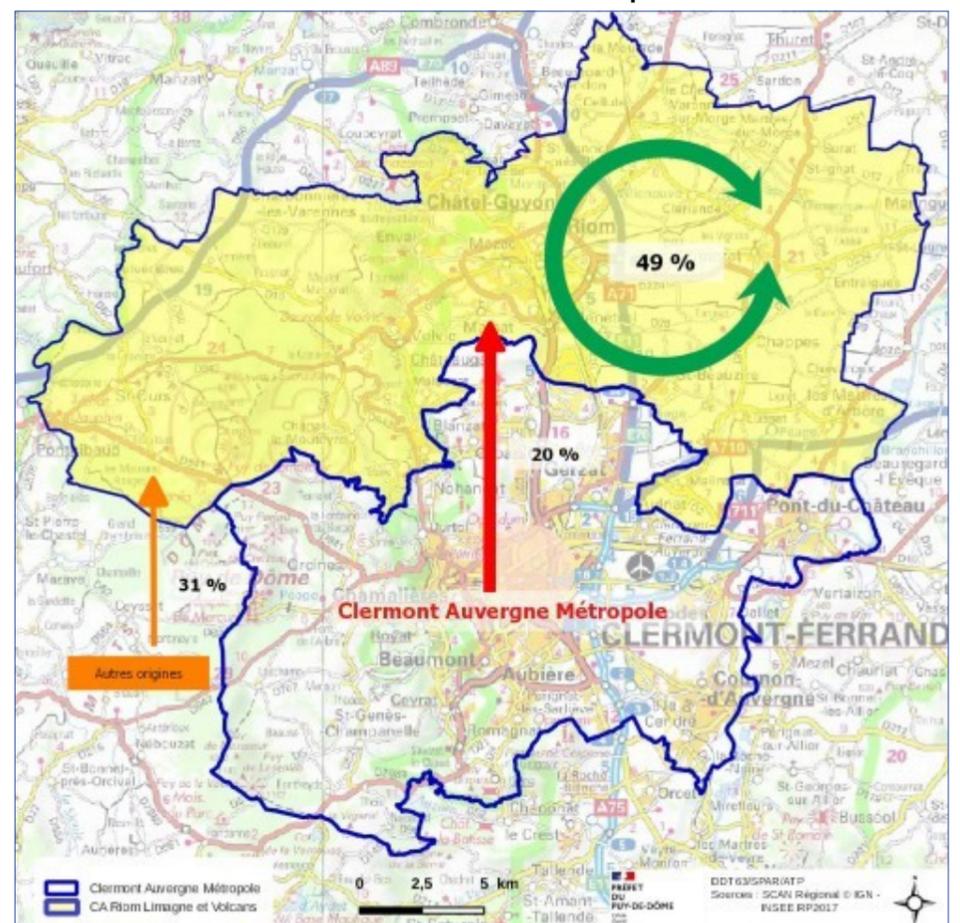
Où travaillent les habitants de l'EPCI ?

Environ 28.500 actifs occupés



D'où viennent les actifs qui travaillent sur l'EPCI ?

Environ 22.400 emplois



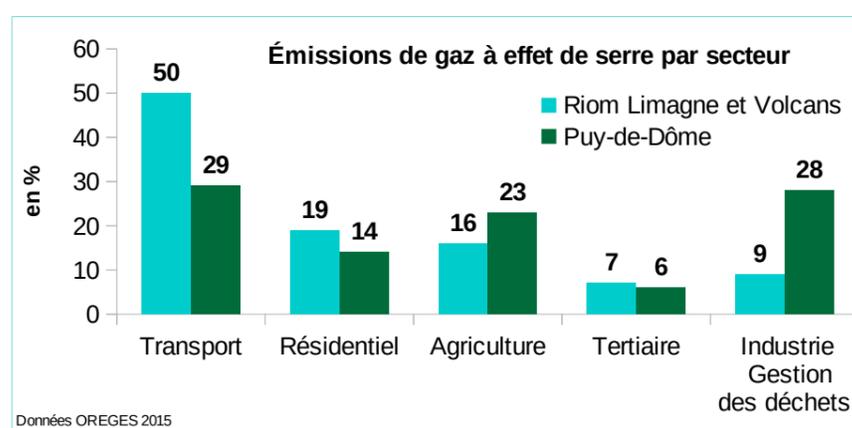
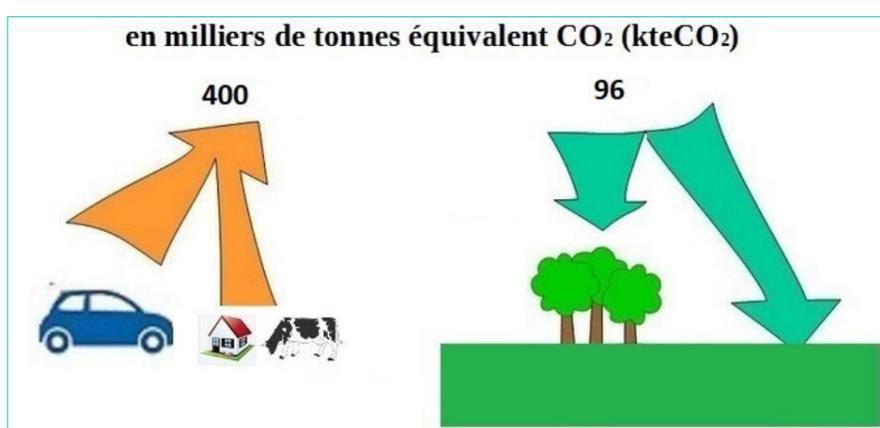


Le transport : l'enjeu environnemental du territoire

Émissions de gaz à effet de serre

Le secteur des transports est le principal émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire (49%). Ce constat s'explique par les nombreux flux de déplacements en direction de la métropole de Clermont-Ferrand ainsi que par la faiblesse de l'offre alternative à l'automobile aux extrêmes est et ouest de l'EPCI.

Le territoire de Riom Limagne et Volcans émet 4 fois plus de gaz à effet de serre (400 kteCO₂) qu'il n'en absorbe (96 kteCO₂).



Production d'énergie renouvelable

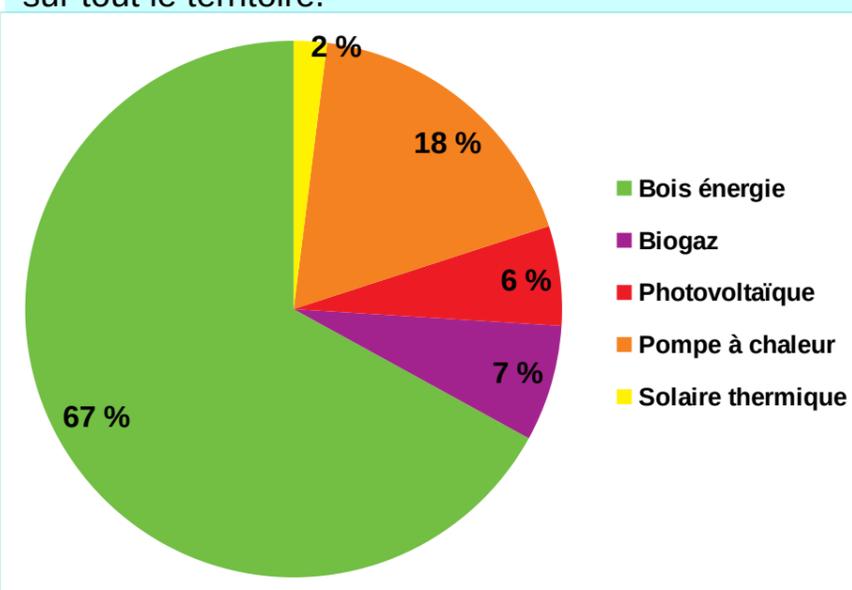
L'EPCI ne produit que 8 % de sa consommation, soit environ 155 GWh.

Le bois utilisé en chauffage domestique représente plus de la moitié de cette production (67%). Une part importante du bois consommé provient d'autres territoires.

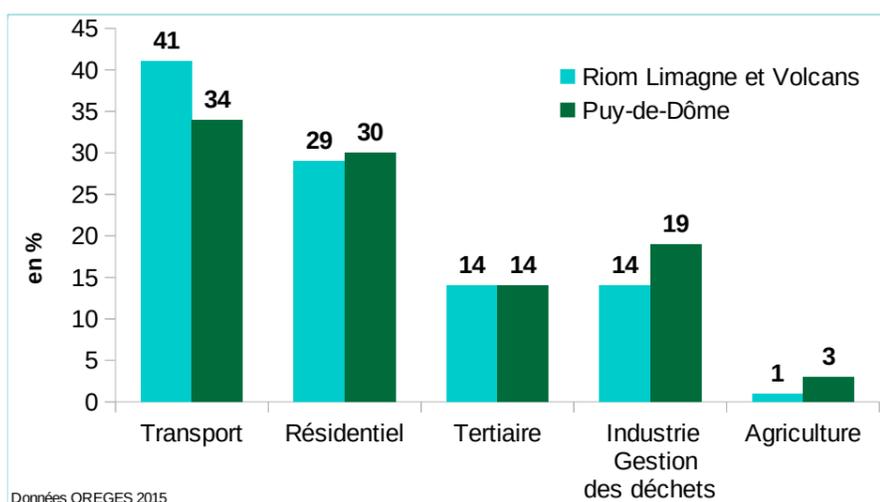
La production du méthaniseur à Ennezat représente 14 % de la production de l'EPCI.

Le territoire dispose également de plusieurs chaufferies bois, notamment celle du réseau public de Riom d'une puissance de 7MW, qui représente 75 % de la puissance des chaufferies installées sur le territoire, et celle de Limagrain fonctionnant aux rafles de maïs (2 MW).

La production de solaire thermique, de photovoltaïque et des pompes à chaleur est répartie sur tout le territoire.



Consommation d'énergie par secteur d'activité



L'EPCI consomme environ 1957 GWh par an. 43 % de cette énergie provient de produits pétroliers (essence, gazole, fuel domestique) tandis que 25 % provient de l'électricité et 22 % du gaz.

Les secteurs du transport et du résidentiel sont les secteurs les plus consommateurs du territoire.



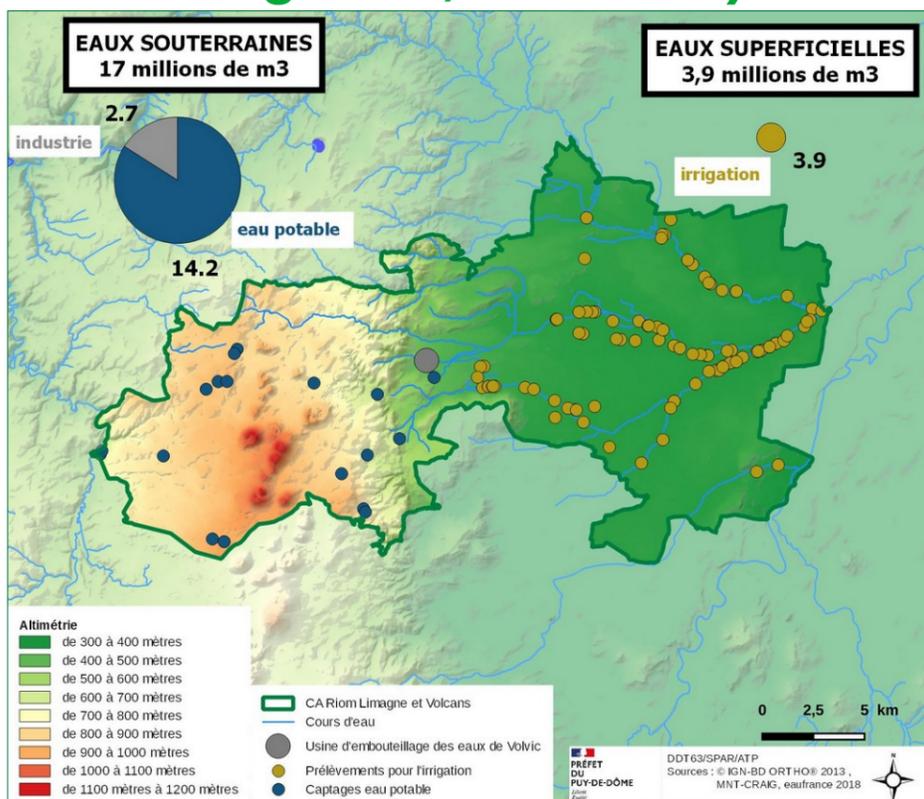
Un territoire très contrasté entre forêt dans la chaîne des puys et grande culture en plaine

Protections environnementales

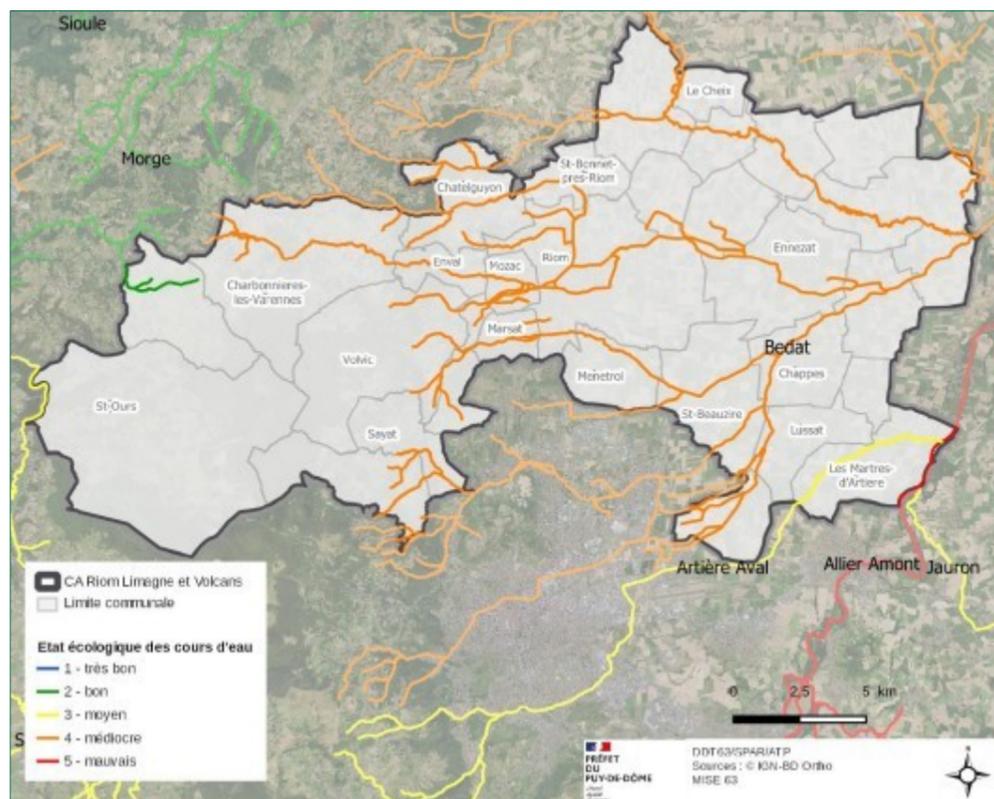
- 5 Sites Natura 2000 (Gites de la Sioule, Chaîne des Puys, Vallées et côteaoux thermophiles du nord de Clermont, marais salé de Saint-Beauzire, Val d'Allier-Alagnon)
- 1 Réserve Naturelle Régionale (Cheires et grottes de Volvic)
- 3 Espaces Naturels Sensibles (La Côte Verse de Volvic, La Colline de Mirabel, L'Étang Grand de Pulvérières)

Les ZNIEFF sont des espaces naturels inventoriés en raison de leur caractère remarquable. Les ZNIEFF de type 1 représentent plus de 8.130 ha soit 20 % du territoire tandis que les ZNIEFF de type 2 représentent 18 %.
Espèces protégées : laineuse du prunelier, lamproie de planer, chabot commun, chauves souris, loutre d'Europe, busard cendré.

Prélèvements (eau potable, irrigation, industrie)



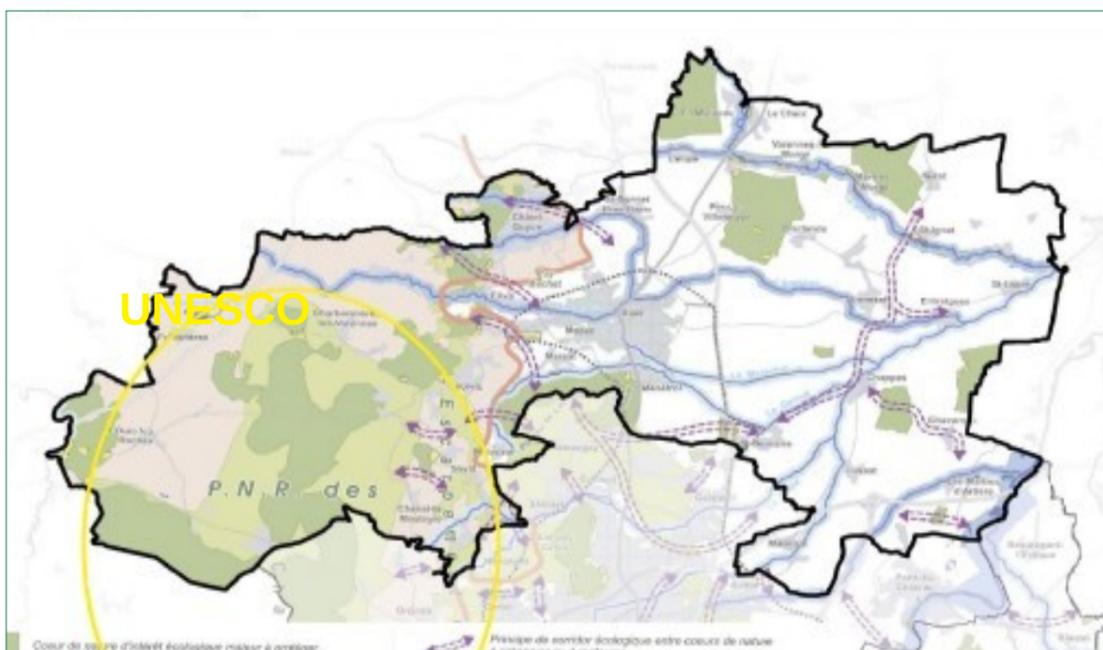
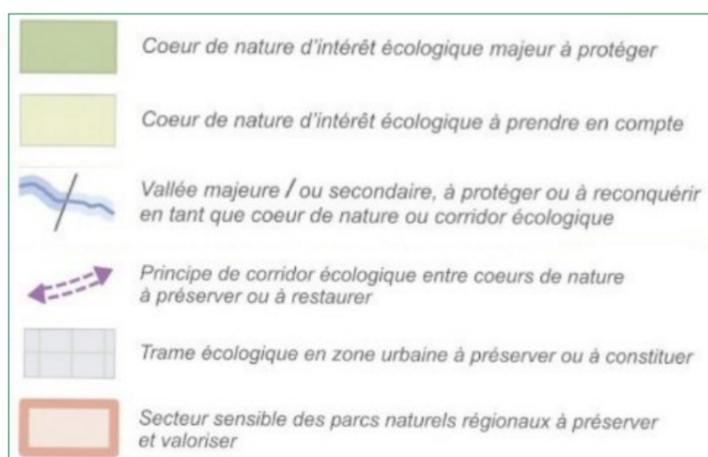
Qualité des cours d'eau



Les principales ressources en eau souterraine d'origine volcanique se situent sur la partie amont du territoire et appartiennent à la Nappe à réserver en priorité à l'Alimentation en Eau Potable (NAEP) de la Chaîne des Puys. Sur la partie aval, très forte sollicitation des ressources en eau superficielles destinées à l'irrigation.

Les masses d'eau de ce territoire sont dégradées par rapport aux pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et phytosanitaires). L'EPCI travaille à l'élaboration d'un contrat territorial en concertation avec les acteurs de terrain et les EPCI présents sur le bassin de la Morge, pour définir un programme d'actions visant à améliorer la qualité des masses d'eaux.

Biodiversité et trames écologiques du SCoT du Grand Clermont





Prairies sur les volcans et grandes cultures dans la plaine, séparées par la « ville »

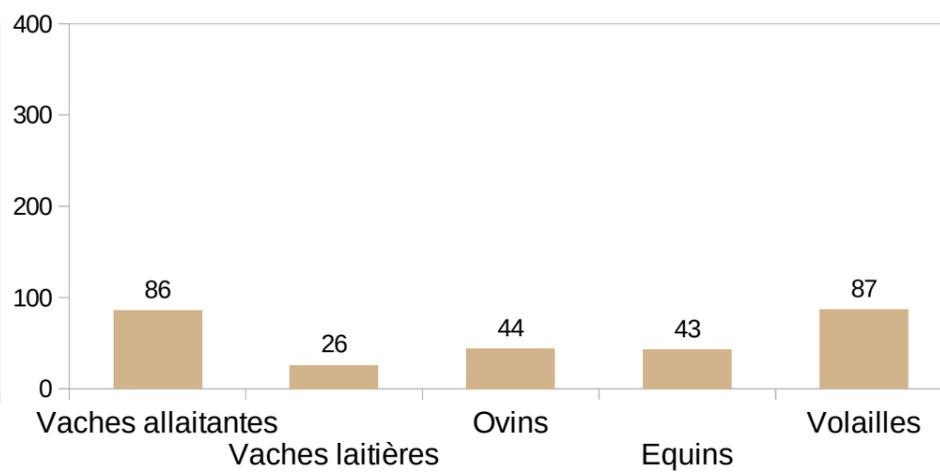
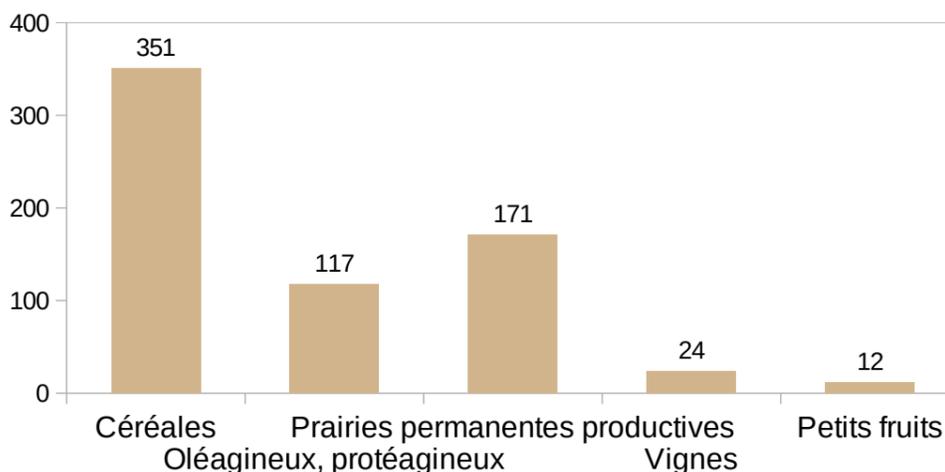
La surface agricole utile (SAU) recouvre 58 % de la surface totale du territoire.
Cette surface est composée à 55 % de céréales et 34 % de surface en herbe et fourrages.

Une diminution du nombre d'exploitations de 25 % entre 2000 et 2010 (de 627 à 471).
Des installations aidées entre 2010 et 2017 au nombre de 21 (583 pour l'ensemble du département).

Productions végétales

Productions animales

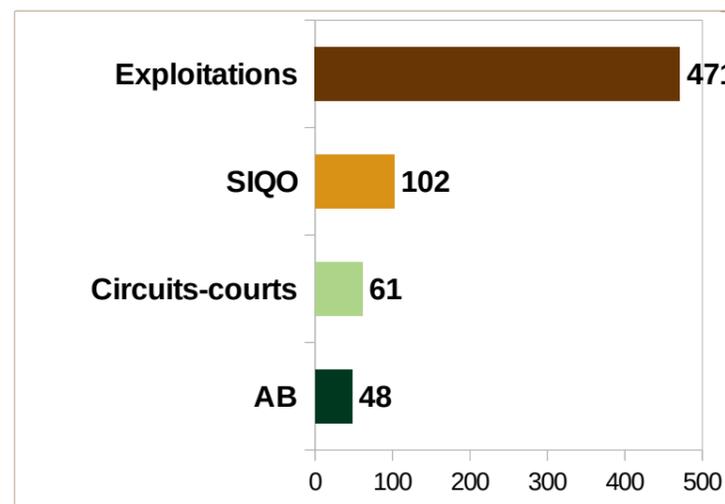
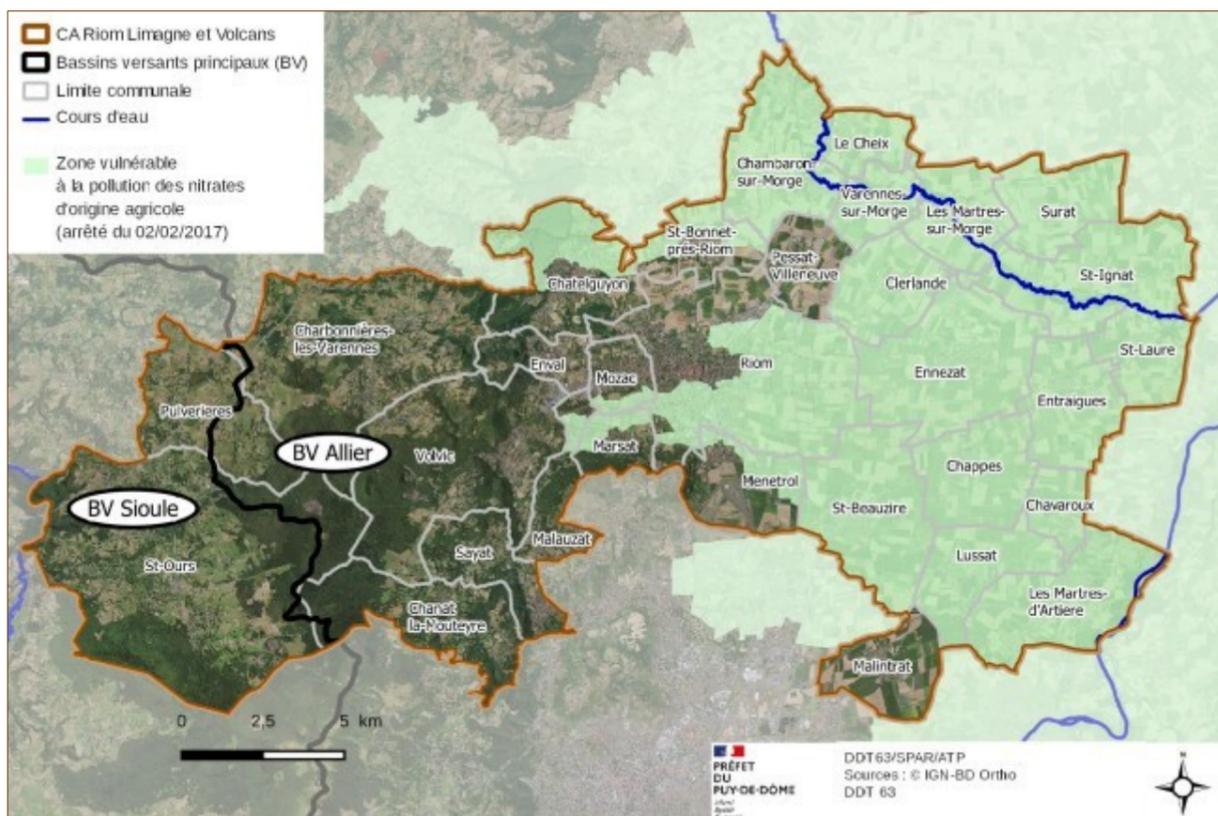
Nombre d'exploitations en 2010



Une même exploitation peut ou non cumuler plusieurs types de production

Des communes en zone vulnérable à la pollution par les nitrates

Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) et circuits-courts



Sur ces zones sont mises en œuvre les actions nécessaires pour limiter les fuites de nitrates vers les eaux souterraines et les eaux superficielles.

22 % des exploitations produisent sous signe de qualité (Appellation d'Origine Protégée AOP, Indication Géographique Protégée IGP, Label rouge).
13 % des exploitations vendent en circuit-court (maximum un intermédiaire entre producteur et consommateur).

Direction Départementale
des Territoires du Puy-de-Dôme



Directrice de publication : Manuelle Dupuy
Coordonnateurs: Caroline Faucher et Céline Barrailh
Contributeurs : Services de la DDT
Cartographie : Caroline Jucker

7, rue Léo Lagrange – 63000 Clermont-Ferrand
ddt@puy-de-dome.gouv.fr
www.puy-de-dome.gouv.fr